

INDICATEURS FPF		PERIODES DE FINANCEMENTS DE PROJETS						
Indicateurs Génèreaux		Date de financement des projets						
		Depuis le 01/01/2018	2025	2024	2023	2022	2021	Antérieur à 2020
MONTANT FINANCÉ	A Nbre de projets	51	10	10	8	9	8	6
	B 1 Nominal financé	27 077 060 €	7 261 260 €	6 095 300 €	2 969 500 €	4 148 000 €	4 096 500 €	2 506 500 €
	B 2 Part du co-investissement	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	C Durée moyenne d'emprunt pondérée	19,08	15,18	11,48	16,48	30,34	19,73	30,05
REMBOURSEMENTS	D Taux moyen annuel pondéré	10,04%	10,44%	10,38%	9,66%	10,14%	9,46%	9,28%
	E Capital remboursé	14 403 598 €	620 099 €	4 418 000 €	1 446 999 €	2 140 500 €	3 271 500 €	2 506 500 €
	F Part du capital remboursé	53,19%	8,54%	72,48%	48,73%	51,60%	79,86%	100,00%
	G Intérêts versés	1 856 929 €	0 €	310 417 €	156 829 €	410 491 €	379 716 €	599 476 €
	H Capital non remboursé	4 017 301 €	0 €	768 300 €	416 501 €	2 007 500 €	825 000 €	0 €

Détail des remboursements		Depuis le 01/01/2018		2025		2024		2023		2022		2021		Antérieur à 2020	
REMBOURSÉ INTÉGRALEMENT	I Nbre de projets	26		0		5		3		6		6		6	
	J Nominal remboursé	13 679 500 €		0 €		4 418 000 €		1 343 000 €		2 140 500 €		3 271 500 €		2 506 500 €	
	K Intérêts versés	1 856 929 €		0 €		310 417 €		156 829 €		410 491 €		379 716 €		599 476 €	
SUIVI DES ENCOURS	L Nbre de projets	15		10		2		3		0		0		0	
	M Nominal remboursé / Nominal restant dû	620 099 €	8 656 161 €	620 099 €	6 641 161 €	0 €	909 000 €	0 €	1 106 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	N Intérêts versés / Intérêts restants à	0 €	1 358 206 €	0 €	916 843 €	0 €	195 732 €	0 €	245 631 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RETARD DE 0 à 6 MOIS	O Nbre de projets	4		0		2		2		0		0		0	
	P Nominal remboursé / Nominal restant dû	103 999 €	889 801 €	0 €	0 €	0 €	473 300 €	103 999 €	416 501 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Q Intérêts versés / Intérêts restants à	0 €	152 829 €	0 €	0 €	0 €	64 626 €	0 €	88 203 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RETARD + de 6 MOIS	R Nbre de projets	1		0		1		0		0		0		0	
	S Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	295 000 €	0 €	0 €	0 €	295 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	T Intérêts versés / Intérêts restants à	0 €	32 450 €	0 €	0 €	0 €	32 450 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
PROCÉDURE COLLECTIVE OU JUDICIAIRE	U Nbre de projets	5		0		0		0		3		2		0	
	V Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	2 832 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 007 500 €	0 €	825 000 €	0 €	0 €
	W Intérêts versés / Intérêts restants à	0 €	862 854 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	600 356 €	0 €	262 497 €	0 €	0 €
PERTE DÉFINITIVE	X Nbre de projets	0		0		0		0		0		0		0	
	Y Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Z Intérêts versés	0 €		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €	
Taux de rendement interne (net de risque)		1,13%		10,51%		10,53%		10,58%		-11,65%		-9,23%		9,28%	
Taux de rendement interne maximum possible		9,90%		10,51%		10,53%		10,58%		9,67%		9,31%		9,28%	
Coût du risque annuel constaté		8,77%		0,00%		0,00%		0,00%		21,32%		18,55%		0,00%	

A	Nombre de projets effectivement financés sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte)	
B	Montant effectivement prêté sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte). Les co-investissements (fonds d'investissement, placements privés...) sont comptabilisés dans le nominal financé.	privés...
B bis	Part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés, au côté de l'investissement direct via la plateforme. Il s'agit de la part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés.	
C	Durée totale d'amortissement des prêts émis sur l'année, pondérée par le montant des emprunts. Par défaut, la durée contractuelle est prise en compte, autrement, la durée effective de l'emprunt.	
D	Taux d'intérêt, pondéré par le montant des emprunts	
E	Capital remboursé sur les projets financés en année N.	
E	Il s'agit du capital remboursé et des intérêts versés sur les projets financés sur l'année en question. Ainsi, la jauge du capital et des intérêts restants dû en année N basculent progressivement vers celle du capital et des intérêts versés en année N.	
F	Part du capital remboursé sur les projets financés en année N	
G	Intérêts versés pour les projets financés en année N, quel que soit l'année de versement	
H	Somme du capital des échéances en retard de paiement depuis moins de 180 jours, net des recouvrements (anciennement 6) + Nominal restant dû des projets en retard de plus de 6 mois et / ou procédures collectives + Nominal restant dû des pertes définitives	
I	Nombre de projets intégralement remboursés	
J	Somme du capital remboursé pour les projets intégralement remboursés	
K	Somme des intérêts remboursés sur les projets 100% remboursés. Les intérêts perçus sont affectés à l'année de collecte, quel que soit leur année de versement.	
L	Nombre de projets en cours de remboursement n'étant PAS dans l'une des sections suivantes	
M	Somme du capital remboursé et somme du capital restant dû sur les projets en cours	
N	Somme des intérêts remboursés et somme des intérêts restants à verser sur les projets en cours	
O	Nombre de projets en retard de remboursement. Un projet est comptabilisé en retard, dès que l'échéance initiale est déplacée, ils sont comptabilisés dès le 1er jour de retard (même s'il s'agit d'un retard lié à une mauvaise transmission ou des délais bancaires ; ils seront régularisés à la prochaine publication). Les retards contractuels (pratiqués dans l'immobilier notamment) et ré-échelonnement sont enregistrés comme des retards, même si le contrat initial prévoit cette possibilité de retard.	ré-
P	Somme du capital des échéances remboursées et somme du capital des échéances restant dues pour les projets en retard de paiement de moins de 180 jours net des recouvrements.	
Q	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en retard de 0 à 6 mois	
R	Nombre de projets en retard de paiement de plus de 180 jours	
S	Somme du capital des échéances remboursées pour les projets en retard de paiement de plus de 180 jours	
T	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en retard de plus de 180 jours.	
U	Nombre de projets dont la société est en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une déchéance du terme contractuelle.	
V	Somme du capital restant dû d'une société en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une déchéance du terme contractuelle, net des recouvrements	
W	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en procédure collective ou judiciaire. L'indicateur n'est pas rapporté aux intérêts restants à verser car la probabilité de toucher des intérêts est nulle.	
X	Nombre de projets en perte définitive (liquidation judiciaire ou certificat d'irrecouvrabilité obtenu ou probabilité de récupérer les sommes jugée nulle par la plateforme)	
Y	Somme du capital des échéances remboursées et somme du capital des échéances des projets en perte définitive.	
Z	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en perte définitive	
Taux de rendement interne (TRI) représente la rentabilité annuelle des prêts, déduction faite des pertes connues ou avérées à la date du calcul et prenant en hypothèse que tous les projets en retard de plus de 6 mois par rapport au dernier échéancier validé par les prêteurs et en procédure ne seront pas payés. Il ne tient pas compte de la fiscalité.		
TRI calculé sur une base 365 jours (sous Excel, formule TRI.PAIEMENTS), avec (i) 100% de discount sur les échéances passées impayées des prêts en retard, en retard de plus de 6 mois ou PC et en perte définitives et (ii) flux futurs nuls pour tous les prêts en retard de plus de 6 mois par rapport au dernier échéancier validé par les prêteurs, en PC ou en perte définitive, prenant en compte les recouvrements réalisés et les frais facturés aux prêteurs.		
Le TRI doit être calculé sur les projets financés en année N (et non les projets remboursés).		
Taux de rendement interne maximum possible : représente le rendement annualisé des prêts si l'intégralité des prêts étaient remboursés conformément aux échéances prévues initialement.		
TRI calculé sur une base 365 jours (sous Excel, formule TRI.PAIEMENTS), avec une hypothèse sans retard, impayés ni défauts, mais prenant en compte d'éventuels frais facturés aux prêteurs		
le coût du risque annuel constaté représente la diminution de rentabilité causée par les retards et les défauts de paiement par rapport au taux de rentabilité maximum possible.		
Coût du risque = Taux de rendement interne maximum possible - Taux de rendement interne		

INDICATEURS DE SANTE DES PROJETS									
PROJETS	ANNEE	ETAT	STATUT		PROJETS	ANNEE	ETAT	STATUT	LEGENDE
LINGOLSHEIM	2025		En cours		ESKIS	2023		En cours	Aucun défaut ni évènement
AXIS REKEL	2025		En cours		SOUFFLOT	2023		Remboursé	
CARROS	2025		En cours		LES REFLETS	2023		Remboursé	
CASA VICTOR	2025		En cours		TOULOUSE ESQUIROL	2022		Remboursé	Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà
POLLESTRE	2025		En cours		Villa FEDERICA (la source)	2022		En cours	
BOIS SECRET	2025		En cours		OXYGENE	2022		Remboursé	
BSO SAINT ROCH	2025		Remboursé		CHARDIN	2022		Remboursé	Retard à plus de 6 mois de projets continuant à être remboursés.
CAMPUS SINEA	2025		En cours		VILLA DES BEAUX ARTS	2022		Remboursé	
ICONE	2025		En cours		Portefeuille DSN 1	2022		Remboursé	
RESIDENCE DU CHÂTEAU	2025		En cours		MARINA LE SUQUET	2022		Remboursé	Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou promoteur) ou liquidation judiciaire
VILLA CLEMENT	2025		En cours		VILLA KALYS	2022		En cours	
REKEL 3	2024		Remboursé		UNIVERSITE	2022		En cours	
95 CHÂTEAU	2024		En cours		VILLA DE TIR	2021		Remboursé	Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital)
ILLKIRCH INNOVATION	2024		Remboursé		VERSAILLES ST GENEVIEVE	2021		Remboursé	
NICE BUNICO	2024		En cours		MONTREUIL BOIS D'ARCY	2021		Remboursé	
ECOCITY	2024		Remboursé		TERRASSE D'ARGENTEUIL	2021		En cours	
GUJAN LA MARNE	2024		En cours		CONSERVATOIRE	2021		Remboursé	
78 JB CLEMENT	2024		En cours		GALILEE	2021		En cours	
VERSAILLE	2024		En cours		R_SCHUMAN	2021		Remboursé	
RAII I IAGF	2024		En cours		CONSORTIUM	2021		Remboursé	
BORD DE MARNE	2024		Remboursé		Rue de Chartres	2020		Remboursé	
VAL DE CROS	2024		Remboursé		Allée de Tourny	2020		Remboursé	
EVOLUTIONS	2023		Remboursé		42e Avenue	2020		Remboursé	
MORVRAINS	2023		En cours		LE PATIO RAPHAEL	2019		Remboursé	
TREVISE	2023		En cours		LES TERRASSES DE VILLENEUVE	2019		Remboursé	
CLOS PASTEUR	2023		En cours		VILLEBON 2	2018		Remboursé	
ORSAY BOURSIER	2023		En cours						